

RAPPORT D'ACTIVITÉ



TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DE L'APF	1
L'APF : UN MOUVEMENT NATIONAL.....	1
LES ÉTAPES MARQUANTES DE L'ANNÉE 2014	1
<i>Bilan sur le mouvement « Démocratie, Ensemble »</i>	1
<i>Le projet d'évolution des délégations</i>	1
L'APF EN RÉGION	2
<i>Une vision stratégique</i>	2
<i>La Direction Régionale APF PACA</i>	2
L'APF DANS LE VAR	3
<i>Draguignan</i>	3
<i>La Garde</i>	3
LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE	4
SES MISSIONS	4
SES ACTEURS	5
<i>Les adhérents</i>	5
<i>Les usagers</i>	5
<i>Le Conseil Départemental</i>	5
<i>L'équipe de délégation</i>	5
<i>Les bénévoles</i>	5
<i>Les partenaires</i>	5
VIE POLITIQUE	6
<i>Élections municipales 2014</i>	6
<i>Baromètre de l'accessibilité – Action du 20 février 2014</i>	6
<i>Les Agendas d'Accessibilité Programmés (Ad'AP)</i>	6
<i>Faire évoluer les droits des personnes</i>	7
<i>Faire évoluer le cadre de vie : le travail de la cellule accessibilité</i>	7
<i>Changer le regard sur le handicap</i>	8
<i>Décloisonner : faire connaître le handicap</i>	8
<i>Sensibilisation dans les écoles</i>	8
VIE ASSOCIATIVE DE LA DÉLÉGATION	9
<i>Accueillir, informer, répondre</i>	9
<i>Le pôle d'aide à l'accès aux droits communs</i>	9
<i>Développer la vie sociale et rompre l'isolement</i>	10
<i>Le pôle animation</i>	10
<i>Les groupes initiative</i>	11
ACTIONS DE COMMUNICATION ET RESSOURCES	13
<i>Les actions ressources de l'année</i>	13
<i>Calendrier 2015 (en vente en 2014)</i>	13
<i>Vide-grenier du 5 octobre 2014</i>	13
<i>Opération HandiDon d'octobre à décembre 2014</i>	13
<i>Tournoi de Futsal du 20 décembre 2014</i>	13
<i>Subventions</i>	13
<i>Pour communiquer !</i>	14
<i>Face au Mistral</i>	14
<i>Les autres moyens de communication</i>	14
RAPPORT FINANCIER DE LA DÉLÉGATION	15
LES STRUCTURES APF DANS LE VAR	16
LE COMPLEXE DE DRAGUIGNAN : FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ (FAM), MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE (MAS), FOYER OCCUPATIONNEL (FO)	16
LE FOYER OCCUPATIONNEL L'ÉCLIPSE DE LA GARDE	16
LES APPARTEMENTS DE PRÉPARATION ET D'ENTRAÎNEMENT À L'AUTONOMIE DE LA GARDE (APEA)	17
LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE DE LA GARDE (SAVS)	17
LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-SOCIAL POUR ADULTES HANDICAPÉS DE LA GARDE (SAMSAH)	18

PRÉSENTATION DE L'APF

L'APF : UN MOUVEMENT NATIONAL

L'**Association des Paralysés de France** (APF) a été créée en 1933 par la volonté de 4 jeunes gens atteints de poliomyélite, révoltés contre l'exclusion dont ils étaient victimes.

Reconnue d'utilité publique, l'APF est un **mouvement associatif** national de défense et de représentation des personnes atteintes de déficiences motrices ou polyhandicapées et de leur famille.

Dotée d'un projet unique d'intérêt général « **Bouger les lignes ! Pour une société inclusive** », l'APF agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille.

L'APF en chiffres

1 siège national
97 délégations départementales
126 structures pour enfants et adolescents
262 structures pour adultes
53 structures APF Entreprises
161 séjours de vacances APF Évasion
647 sessions réalisées par APF Formation
345 855 donateurs actifs
24 502 adhérents à jour de cotisation
25 000 bénévoles
14 127 salariés

Dans sa charte qui s'inscrit dans la lignée de la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'APF affirme son indépendance de tout parti politique et de toute religion et la primauté de la personne.

L'APF est dirigée par un conseil d'administration élu par ses adhérents. Ce principe de démocratie participative se retrouve à tous les niveaux.

Elle intervient au niveau international, national, régional, et départemental par le biais de ses délégations départementales, de son siège, de ses services et établissements médico-sociaux ainsi que ses entreprises adaptées.

LES ÉTAPES MARQUANTES DE L'ANNÉE 2014

Bilan sur le mouvement « Démocratie, Ensemble »

10 ans après avoir installé les conseils départementaux avec la réforme « **Démocratie, Ensemble** », un bilan a été engagé pour jalonner « Une Nouvelle Étape de Démocratie Ensemble » (UNEDE). Après consultation des acteurs, 3 améliorations ont été validées :

- le renforcement du lien entre les administrateurs et les élus locaux ;
- l'amélioration du fonctionnement de nos instances de démocratie ;
- le besoin de mieux soutenir et accompagner les élus dans leur mission.

Le projet d'évolution des délégations

Dans un contexte économique déficitaire, le conseil d'administration adoptait en septembre 2013 des orientations pour garantir la pérennité du projet APF. Ainsi, en décembre 2013, il redéfinit les 3 missions des délégations : **Accueillir et Accompagner, Revendiquer et Représenter, Développer et Dynamiser**.

Elles seront structurées en 3 niveaux d'actions : celles de proximité essentielles, celles de proximité possibles, celles à mener en commun. Des priorités sont désormais établies. Les fonds associatifs soutiendront les actions essentielles, tandis que les autres missions n'existeront que sous conditions de trouver des moyens disponibles. Une nouvelle organisation se dessinera en conséquent.

L'APF EN RÉGION

+ Une vision stratégique

Animés collectivement de l'ambition de pérenniser notre projet APF, nous avons analysé le mouvement des délégations (diagnostics, préconfigurations régionales) durant toute l'année 2014 pour aboutir à une proposition de réorganisation en octobre 2014.

En 2015, c'est vers une **logique de refonte** que nous nous dirigerons : création de missions transversales en région et découpage de nouveaux territoires géographiques.

+ La Direction Régionale APF PACA

La Direction Régionale a pour mission de garantir la mise en œuvre de la **gestion globale** des projets menés par les structures APF de la région (délégations, établissements et services, entreprise adaptée) et d'assurer la **représentation** de l'APF auprès des acteurs du territoire. Pour ce faire, elle initie, soutient et suit les stratégies, ainsi que les choix de gestion des structures. Elle initie et pilote les projets de mutualisation et de coopération (développement, réorganisation, CPOM...). C'est la structure déconcentrée de l'APF sur la région et son directeur qui dirigent l'équipe des directeurs des structures avec l'équipe régionale, qui est l'interlocuteur et le porte-parole de la Direction Générale auprès des pouvoirs publics du territoire. L'équipe régionale est constituée d'un secrétariat et de cadres fonctionnels régionaux qui couvrent les champs de l'offre de service, des Ressources Humaines, de l'Administration et des Finances, et de manière inter-régionale du développement associatif.

Coordonnées de la Direction Régionale

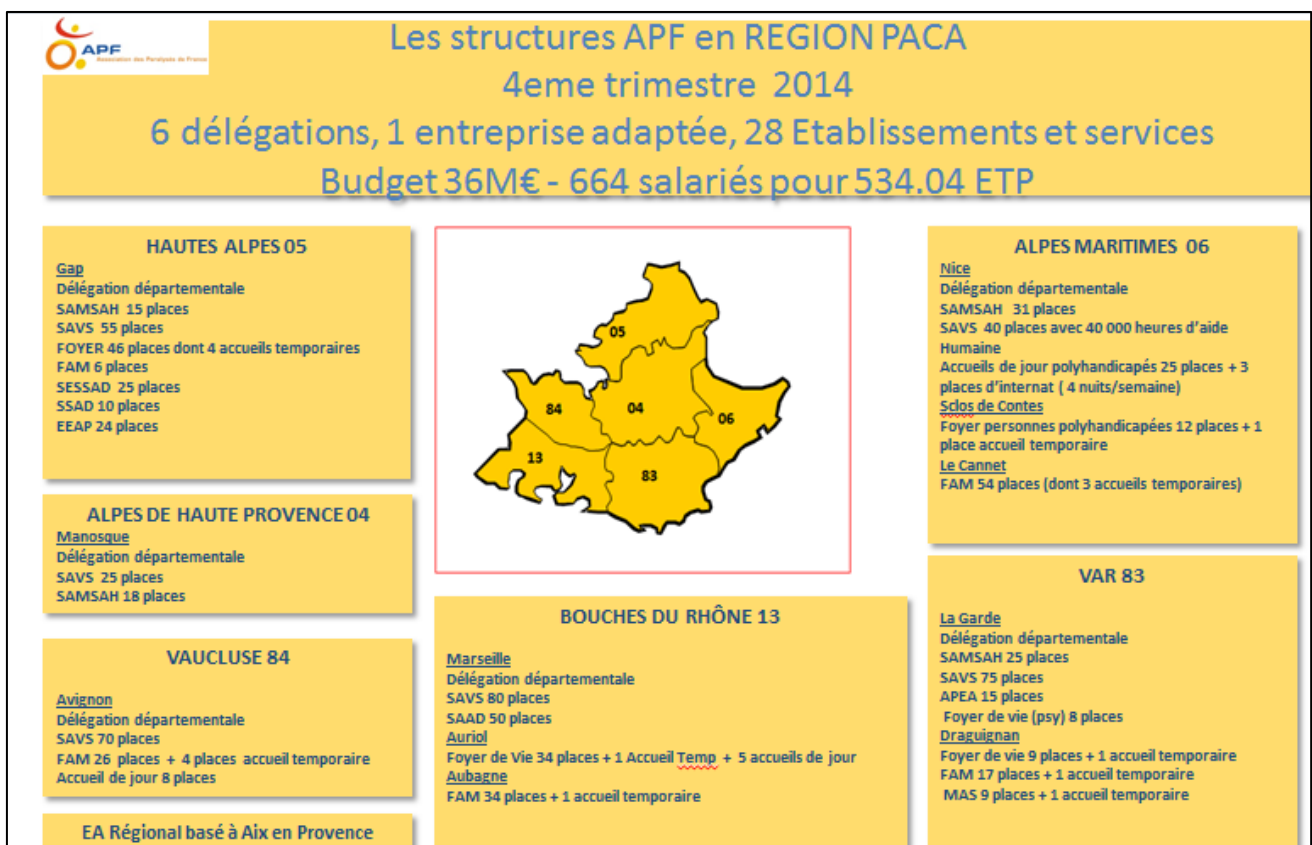
Adresse : 1320 Avenue Jean Perrin ZI
13100 Aix en Provence

Téléphone : 04 42 37 07 83

Fax : 04 67 27 90 52

E-mail : br.paca@apf.asso.fr

Site internet : www.apf.asso.fr



L'APF DANS LE VAR

Dans le Var, 7 structures sont présentes. Elles sont regroupées dans 2 zones géographiques :

Draguignan

À Draguignan, le Petit Plan regroupe 3 structures :

- le Foyer Occupationnel (FO)
- la Maison d'Accueil Spécialisé (MAS)
- le Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)

La Garde

À La Garde, différents pôles comprennent également diverses structures :

- Le pôle adulte, qui regroupe :

- le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)
- le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH)

- Les Appartements d'Entraînement à l'Autonomie (APEA)

- Le Foyer l'Éclipse, qui accueille des personnes concernées par le handicap psychique.

Cette ouverture vers un nouveau public constitue une ouverture du cœur de métier de l'APF unique.

Enfin, la délégation départementale existe indépendamment.

En chiffres :

	Nombre d'usagers	Salariés
Pôle adulte : SAVS / SAMSAH / APEA	99	40
Foyer l'Éclipse	8	14
FO / MAS / FAM	67	40
Total établissements sociaux et médico-sociaux	174	94
<i>Délégation départementale</i>	<i>208</i>	<i>8</i>
Total	382	102



Foyer l'Éclipse à La Garde



APEA à La Garde

LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE

Une délégation, c'est un kaléidoscope de projets, d'acteurs, de richesse et de couleurs ! C'est leur assemblage qui permet de refléter des images appréciables et appréciées. L'équilibre est en mouvement perpétuel. Cela fait son originalité, sa teinte du moment !

Les délégations sont donc le lieu d'expression du mouvement associatif et du développement d'initiatives.



SES MISSIONS

L'APF est présente dans chaque département par l'intermédiaire de ses délégations départementales.

Pour remplir ses 3 missions essentielles, chaque délégation met en œuvre un programme d'actions autour de 30 actions conduites au sein de l'association.

Accueillir & Accompagner	Revendiquer & Représenter	Développer & Dynamiser
Accueil individualisé, écoute et orientation	Représentations dans les instances publiques, les collectifs inter-associatifs et les collectivités locales	Actions favorisant le lien associatif et social entre les acteurs
Organisation de sorties et d'activités de loisir	Actions de revendication d'intérêt collectif	Actions locales de ressources
Organisation d'actions d'information du public	Actions de revendication d'intérêt local et/ou individuel	Animation de la démocratie interne
Réponses personnalisées aux demandes sociales	organisation d'actions de sensibilisation	Recherche de financements locaux
Animation de groupes jeunes, de parents, SEP, de paroles ...	Organisation de campagnes de communication	Soutien et formation des adhérents, élus et bénévoles
Administration des dossiers APF Evasion et Aides aux projets vacances	Organisation des relations médias	Communication interne
Réponses à des demandes sociales spécifiques et défenses des droits	Défense des droits collectifs	Recherche de subventions européennes et appels à projet
Organisation de séjours vacances	Animation d'un observatoire des besoins	Développement du mécénat
Participation à un GEM		Innovations
		Développement des legs
		Animation de démarches participatives
		Animation de groupes initiative
		Animation du groupe éthique

SES ACTEURS

+ Les adhérents

En 2014, **208 adhérents** forment le public pour et grâce à qui notre action se déploie. Il s'agit de personnes concernées par le handicap et de leur entourage ainsi que des sympathisants.

+ Les usagers

Les usagers des services et établissements s'impliquent de plus en plus dans les actions de la délégation (sensibilisation, revendication, ressources,...).

+ Le Conseil Départemental

Les **6 membres élus** du Conseil Départemental sont à l'écoute des adhérents, dont ils sont la voix. Par délégation du Conseil d'Administration, il se réunit pour assurer ces missions :

- Mise en œuvre des orientations nationales et définition des orientations politiques départementales
- Organisation de la représentation politique de l'APF dans le département via les adhérents
- Formulation d'avis préalable sur les projets du Var soumis au Conseil d'Administration
- Préparation et arrêt de l'ordre du jour de l'Assemblée Départementale
- Validation des groupes « Initiative » du département
- Suivi des activités et des animations des groupes relais

+ L'équipe de délégation

Elle est constituée de 8 personnes :

- 1 directrice : Elise Martinez
- 1 comptable : Valérie Gottschalk
- 1 secrétaire : Christelle Morales
- 1 chargée de mission vie associative et accès aux droits : Paula Mangeolle
- 1 chargée de mission communication et ressources : Nacima Mecibah
- 1 animatrice : Anaïs Gallet
- 1 chauffeur accompagnateur : Stéphane Parcineau
- 1 service civique : Lucile Auvinet

+ Les bénévoles

Dans la délégation du Var, **42 bénévoles** sont actifs. Ils sont de véritables **acteurs** incontournables de notre structure. Leur engagement est variable en temps mais aussi en termes de champ investi. Dans tous les cas, toutes ces contributions enrichissent constamment notre structure. Parmi les bénévoles, se trouvent des référents projets :

- Cathy Hengy : École de la SEP
- Martine Appolinaire : groupe de parole SEP
- Eliane Rasoli : actions aidants en Conseil APF de région
- Jean-Claude Coruzzi : accessibilité
- Frédérique Bertrand : bénévolat
- Astrid Simoneau : projets de sensibilisation
- Géraldine Marcou : dons
- Geneviève Burg : centre loisirs

+ Les partenaires

Nous collaborons avec de nombreux autres acteurs institutionnels, privés et associatifs.

Nous articulons notre réflexion au sein d'un **comité d'entente inter associatif handicap** composé de 24 associations.

Le maillage est vaste et de nombreux acteurs nous soutiennent. Il est également membre du CERH (Comité d'Entente Régional Handicap).

Nos partenaires thématiques sont la MACIF, la MASFIP, la Fondation de France, la CARAC.

Nous soulignerons ici que la générosité de **6927 donateurs** nous permet de remplir nos missions.

VIE POLITIQUE

+ Élections municipales 2014

Dans le cadre des élections municipales, une conférence de presse a eu lieu **le 23 janvier à Toulon**. Les candidats « têtes de listes » des différents partis politiques, ainsi que les candidats non inscrits ont été conviés. Il leur a été demandé de signer un **engagement** pour une **politique inclusive** dans leur mairie. Les thèmes de l'accessibilité, du vivre ensemble et de la santé ont été débattus avec eux. Parallèlement, plusieurs rencontres privées avec des candidats ont eu lieu.

+ Baromètre de l'accessibilité – Action du 20 février 2014

Le baromètre de l'accessibilité permet depuis 5 ans de mesurer et de classer les chefs lieux par niveau d'accessibilité. **Pour cette 5^{ème} édition**, Toulon arrive **44^{ème} sur 96** ! Malgré une forte implication de la commune, Toulon recule dans le classement... Cette baisse qui s'explique par l'évolution plus rapide d'autres villes et par le manque de progrès dans le secteur privé. Circuler librement demeure compliqué en raison de nombreux obstacles (trottoirs détériorés, l'incivisme, commerces de proximité inaccessibles...).

Pour sensibiliser le public à ces enjeux, l'APF s'est mobilisée **le jeudi 20 février 2014** sur la **Place de la Liberté de Toulon**. Bilan : **374 personnes ont signé notre pétition** pour demander à nos futurs élus qu'ils veillent à rendre leur cité totalement accessible. Pour vérifier ce qu'il en est sur le terrain, 18 étudiants du Lycée Bonaparte ont accepté de parcourir en fauteuil roulant différents trajets pour se rendre dans divers établissements ou lieux publics. Munis d'un permis de 12 points et d'un questionnaire, chaque groupe d'étudiants s'est vu le droit de retirer des points au parcours en fonction des difficultés rencontrées. Sur 48 points au total, il ne restait plus que 20 points. Le défilé des obstacles s'est enchaîné : trottoirs trop étroits, abîmés, troués, trop hauts, bloqués par les voitures, passages impossibles, contournements, non signalisation de l'entrée des bâtiments, portes trop lourdes ou présence d'escaliers... Cette démonstration nous prouve que malgré les progrès, **il reste encore beaucoup à faire**, alors action !

+ Les Agendas d'Accessibilité Programmés (Ad'AP)

La loi de 2005 qui prévoyait l'accessibilité au 1^{er} janvier 2015 n'a pas été respectée et des délais supplémentaires sont aujourd'hui proposés pour rendre la France accessible : l'ordonnance sur les **Agendas d'Accessibilité Programmés (Ad'AP)** a été votée le 26 septembre dernier. Elle revient sur la loi handicap de 2005 et ne respecte pas la Convention internationale relative aux Droits des personnes handicapées en faisant régresser ce droit fondamental qu'est la liberté d'aller et de venir.



Depuis sa publication, les actions de mobilisation se multiplient partout en France. Un **Collectif national pour une France accessible pour tous** a vu le jour fin novembre et réunit plusieurs organisations représentatives de personnes en situation de handicap, des personnes âgées, des familles, d'usagers des transports en communs et de la voie.

La Délégation a aussi organisé **le vendredi 11 avril 2014** une manifestation devant la Préfecture de Toulon pour dénoncer l'immobilisme des pouvoirs publics en matière d'accessibilité. À cette occasion, une pétition a été diffusée. Elle a également interpellé les députés et sénateurs **le 5 décembre 2014** pour qu'ils s'opposent aux reports des délais.



Faire évoluer les droits des personnes

La présence de représentants concernés personnellement par le handicap dans les débats publics et dans les instances politiques contribue à favoriser l'expression de besoins concrets, à porter la voix des adhérents, à défendre les droits et à enrichir la réflexion dans le cadre de la fixation des orientations liées au handicap.

Ainsi, nous avons participé à la construction du **nouveau schéma de l'autonomie** pour la période 2014-2018 du Conseil Général. De plus, nous donnons notre avis relatif au projet stratégique de santé 2012-2016 par l'Agence Régionale de Santé en conférence de territoire ou en Comité d'Entente inter-associatif Régional Handicap.


L'APF est donc présente dans les 13 instances suivantes :


THÈME	INSTANCES	Nombre de représentants
Politique du handicap	• MDPH – Maison des Personnes Handicapées: COMEX – Commission Exécutive	1
	• COPEC – Commission pour la Promotion de l'Égalité des Chances et de la Citoyenneté	2
	• CDCPH – Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées	1
Accessibilité	• CCA et CIA – Commission Communale et Intercommunale d'Accessibilité	7
	• CCDSA – Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité	9
Tourisme	• ADT – Agence Départementale du Tourisme	3
Ville	CCAS – Centre Communal d'Action Sociale	8
Santé	• CRUQS – Commission Relation pour les Usagers pour la Qualité des Soins	10
	• Agence régionale de Santé : Conférence de territoire	1
APF	• CVS – Conseil de la Vie Sociale	1
	• CNAR – Commission Nationale d'Action et de Revendication	1
	• GIN SEP – Groupe d'Initiative Nationale Sclérose en Plaques	1

Faire évoluer le cadre de vie : le travail de la cellule accessibilité

L'équipe Accessibilité se compose actuellement de 9 personnes, et au cours de l'année 2014, sa principale activité a été de statuer en **Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité** en Préfecture / Sous préfecture et en Mairie sur les dossiers de Permis de Construire ou Autorisation de Travaux des Établissements Recevant du Public et Installations Ouvertes au Public pour les 153 communes du Var. À ce titre, elle a été convoquée au minimum à **150 reprises** et a statué sur environ **1200 dossiers**.

 - **Concernant la construction des logements collectifs**, la norme est correctement appliquée et certaines initiatives vont au-delà de la réglementation de base « ex logement services + ».

 - **Pour le Tourisme**, l'équipe accessibilité est toujours impliquée dans le fonctionnement de **l'Agence de Développement Touristique**, qui attribue le **label « Tourisme & Handicap »** aux sites touristiques, de loisirs et d'hébergements qui sont accessibles en tenant compte de 4 types de handicaps (*moteur, auditif, visuel et mental*). Ce label peut être accordé si au minimum **2 types de handicaps** sont pris en compte parmi les 4.

 - **Au niveau des transports**, le programme de modernisation suit son cours. Lorsque le matériel roulant est renouvelé, il est systématiquement adapté aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Cependant, un nombre insuffisant d'arrêts de bus a fait l'objet d'une mise aux normes, et de fait, l'accès aux bus peut s'avérer difficile voire impossible. L'aéroport Toulon / Hyères applique correctement la directive Européenne relative à la prise en charge des PMR qui voyagent par avion.

À titre de conseil, l'équipe accessibilité reçoit toujours et de plus en plus, principalement le lundi après-midi, les promoteurs, les maîtres d'ouvrage, les maîtres d'œuvre, les élus et les particuliers pour les renseigner, leur expliquer la réglementation et corriger leurs plans et dossiers. À ce titre, au cours de l'année écoulée, elle a reçu **plus d'une centaine de personnes** (y compris des architectes).

Ces mêmes conseils, elle les donne aussi par téléphone et par échange de mails avec envoi de documents. Cela représente environ **une dizaine de contacts par semaine**.

À plusieurs reprises, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Var et la Direction Départementale des Territoires et de la Mer l'ont associée à des séances d'informations et d'explications à destination des commerçants, des restaurateurs, des hôteliers et artisans pour la mise en conformité de leur établissement pour l'échéance 2015.

De même, la CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) a associé cette équipe accessibilité à la commission Handibât, dont le but est d'organiser des formations pour les professionnels du bâtiment aux normes d'accessibilité, d'examiner leurs travaux et de valider les dossiers des nouveaux professionnels désireux d'entrer dans la démarche Handibât.

Points négatifs

✗ **L'accessibilité de tous les lieux de travail**, obligatoire depuis avril 2010, **n'est pas toujours appliquée**. Nous l'avons signalé à plusieurs reprises au Préfet du Var, qui ne fait pas respecter la réglementation et qui n'informe même pas l'inspection du travail.

Concernant les dossiers **des travaux de voirie**, ils nous sont rarement présentés malgré les arrêtés Préfectoraux qui le prévoient.

✗ **Une fois par an** doit être organisée une réunion plénière avec la Direction Départementale de la Protection des Populations de la Préfecture pour analyser tous les résultats, et faire toute proposition utile pour améliorer les fonctionnements. **La dernière réunion remonte au mois de mars 2012.**

✚ Changer le regard sur le handicap

Décloisonner : faire connaître le handicap

Nous participons régulièrement à des salons et des **manifestations pour faire connaître nos activités et échanger sur le handicap** : Handi/Seyne à La Seyne-sur-Mer, Forum des Associations à La Garde,...

Sensibilisation dans les écoles

Depuis 2013, la Délégation du Var développe des **actions de sensibilisation** en milieu scolaire grâce à l'investissement d'Astrid Simoneau-Planes, bénévole référente.



En 2014, des équipes d'intervenants (adhérents, bénévoles et salariés) se sont déplacées sur Draguignan, Fréjus, Hyères, Toulon, Rocbaron, Aups, Le Pradet, la Seyne-sur-Mer et enfin La Garde. Au total, elles ont sensibilisé **1960 élèves** dans 1 école maternelle, 1 école primaire, 5 collèges, 6 lycées, 2 universités, 1 centre de loisirs et 1 centre de formation pour jeunes.

L'intervention consiste à présenter les différentes formes de handicap et une personne concernée témoigne de sa vie. Nos outils de sensibilisation sont des fiches qui détaillent les différents handicaps, des vidéos, des jeux sur les sens, des images et un parcours fauteuil. Merci aux sensibilisateurs, aux personnes en situation de handicap, qui ont dû, parfois, faire face à des questions difficiles, intimes et à forte portée émotionnelle. Bravo à eux !

VIE ASSOCIATIVE DE LA DÉLÉGATION

Accueillir, informer, répondre

Par ses missions, la délégation est un **lieu d'accueil et de réponses aux demandes**. Nous n'avons pas vocation à répondre à tout et nous ne voulons pas nous substituer aux missions de structures spécialisées. Un travail de connaissance de l'environnement et d'articulation a été réalisé, donnant lieu à de nouveaux maillages et partenariats. De nombreux outils ont été créés afin de mieux répondre aux demandes. Nous traitons 4 types de demandes :

- Les demandes sur notre activité en interne
- Les demandes d'ordre juridique : relais d'information vers la Maison Des Personnes Handicapées (MDPH), vers les dispositifs d'aide sociale, ou vers notre pôle.
- Les demandes d'ordre social : désir de connaître l'offre sociale à l'APF, échange sur les difficultés de vie
- Les demandes de type touristique : recherche de logement, de transport ou de vacances.

Le pôle d'aide à l'accès aux droits communs

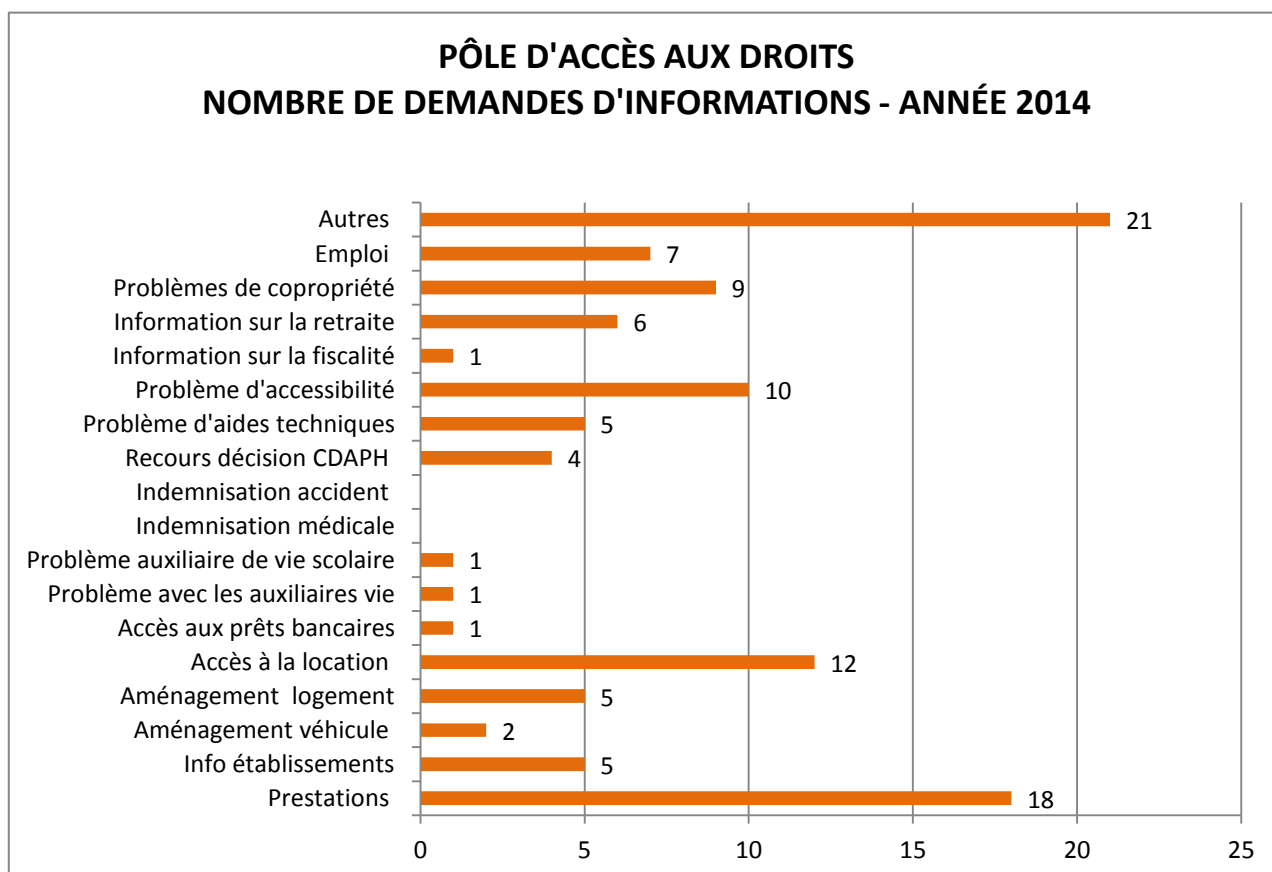
En 2010, un service d'information d'accès aux droits fut initié pour **répondre aux questions individuelles d'ordre juridique** et aider à répondre aux problèmes des particuliers (veille, informations, aide au montage de dossiers,...). Il facilite la compréhension des droits, des dispositifs et des relais existants.

La chargée de mission vie associative dédie une partie de son temps à cette tâche.

En 2014, **104 demandes** ont été reçues par mail ou téléphone (voir graphique).

Elles concernent surtout les prestations, l'accès à la location et les problèmes d'accessibilité. Il y a en majorité des questions diverses (ex : perte de carte d'invalidité, problèmes de protection juridique des majeurs).

Ce pôle est en **évolution** et une **réflexion inter-région** est menée afin d'aboutir à un dispositif qui permette à toutes les délégations d'assurer un bon niveau d'accueil courant 2015.



➤ Développer la vie sociale et rompre l'isolement

Le pôle animation

Le pôle animation regroupe les **activités** (repas partage et sorties) et les **ateliers**. Pour l'année 2014, leur nombre est réparti comme suit :

2014	Repas partage		Sorties		Ateliers		Bénévoles
	Nombre	Participants	Nombre	Participants	Nombre	Participants	
TOTAL	12	269	50	279	42	238	188

→ Les activités

L'objectif est de permettre aux personnes isolées d'avoir accès à des **activités culturelles, sociales et sportives**. Il ne s'agit pas ici de substituer aux dispositifs déjà existants. Ces activités constituent en effet un tremplin pour reprendre confiance. En moyenne, **4 sorties** sont proposées par mois en plus d'un repas partage. En 2014, **73 adhérents** et **43 bénévoles** ont participé aux **62 activités** organisées.

Ces activités représentent une importante demande de la part des adhérents. Leur nombre est donc en grande progression depuis 2011, comme nous le montre le tableau ci-dessous :

Année	Sorties	Adhérents	Bénévoles
2011	39	276	48
2012	37	417	64
2013	56	502	131
2014	62	548	157

Il convient toutefois de noter que le service d'aide au transport pour ces activités est fragile car il est de plus en plus difficile de le financer.



Parc Olbius Riquier (Hyères) – 23 mai 2014



Bowling (La Garde) – 28 mars 2014

→ Les ateliers

Un **atelier de confection**, mené par Geneviève Burg, a lieu tous les jeudis à la délégation.

Un **atelier sophrologie**, animé par Maryvonne Robert existe tous les troisièmes mercredis du mois à la délégation.

En 2014, ont aussi été créés un **atelier beauté**, géré par Frédérique Bertrand, et un **atelier cuisine**, animé par le service civique Lucile Auvinet.

Enfin, un **atelier sportif de Boccia**, en partenariat avec le club Handisport de la Garde, se déroule tous les vendredis à l'espace Guy Moquet II.

Association des Paralysés de France
 La délégation départementale du Var

Atelier de sophrologie
 de 14h à 16h30
 la délégation APF du var
 A la Garde

Tous les 3èmes Mercredi de chaque mois
 Semestre 1 : 09 octobre - 13 novembre - 11 décembre 2013
 Semestre 2 : 8 janvier - 12 février - 12 mars 2014
 Semestre 3 : 9 avril - 7 mai - 11 juin

Animée par Mme Maryvonne ROBERT,
 Sophrologue

Conditions de participation :
 6€ par séance, inscription obligatoire
 par trimestre.

Inscription auprès du service animation au 04 98 01 30 50.

58, rue Antoine Fourcroy - 83130 La Garde
 Tél. 04 98 01 30 50 - Fax. 04 98 01 30 51 -
 E-mail : dd.83@apfasso.fr - Site : www.apfasso.fr - Blog : dd83.blog.apfasso.fr

Les groupes initiative

Ces groupes constituent des **réponses aux besoins exprimés** par les adhérents sur des thématiques précises car les personnes souhaitent échanger entre pairs. Ils s'articulent autour de **groupes de parole**, de **temps d'information**, et de **formations ponctuelles**. Poser en parole leurs ressentis contribue à soulager les difficultés du quotidien en rendant plus singuliers les vécus. Ces espaces sont propices au développement d'un sentiment d'appartenance et de solidarité. Ils contribuent à s'informer et à **mieux cerner les solutions existantes**.

→ Autour de la Sclérose en Plaques

■ Le groupe de parole de La Garde

Constitué de **12 à 20 personnes régulières**, le groupe SEP continue d'accueillir de nouvelles personnes depuis sa création il y a 6 ans. Martine Appolinaire est la référente. Lolita Versini, psychologue intervient aussi. Elle a notamment animé un atelier de scénothérapie (thérapie émotionnelle médiatisée par un texte littéraire).

Amélie Quevenard, membre du groupe, s'est rendue à plusieurs reprises à Aix, en compagnie de Cathy Hengy, afin de **mettre en place des mouvements et dispositifs régionaux** pour les personnes atteintes de Sclérose en Plaques.

■ L'École de la SEP

Depuis 2011, l'APF propose aux personnes diagnostiquées Sclérose en Plaques depuis moins de 5 ans et à leur entourage de participer à un **cycle de rencontres** pour obtenir toutes les informations techniques, médicales, psychologiques, sociales et personnelles pour mieux appréhender la maladie (comprendre la SEP et ses conséquences, s'informer sur les avancées de la recherche à ce sujet, prendre connaissance des moyens de rééducation, découvrir les réseaux existants,...). En 2014, l'École de la SEP n'a pas eu lieu, mais elle se déroulera de nouveau en 2015 à Marseille.

→ Actions pour les aidants proches

En 2014, après 4 ans de réflexion commune, les membres du groupe des aidants familiaux, n'ayant plus besoin de ce soutien, ont mis fin au groupe de parole qui leur était dédié.

Toutefois, afin de poursuivre notre action, nous avons organisé **le 6 octobre 2014**, dans le cadre de la **Journée Nationale des Aidants**, une journée dont l'objectif était de répondre aux problématiques de la vie des aidants. Cet évènement a été organisé en partenariat avec le Conseil Général, l'Agence Régionale de Santé, l'Union Départementale des Associations Familiales, l'Adapei et la MACIF. Ainsi, **150 personnes** se sont réunies pour les différents temps forts de cette journée : 13 stands d'information, 2 ateliers sur les gestes et transferts, des conférences et des tables rondes.



Sur la même lancée, **3 conférences** ont été programmées en 2014 et 2015 en partenariat avec L'UDAF et l'ADAPEI :

prévenir l'avenir : savoir protéger les siens et protéger son patrimoine, concilier sa vie d'aidant et sa vie professionnelle, la santé des aidants.

La première de ces conférences s'est déroulée le 2 décembre 2014. Les autres suivront en 2015.

De plus, Éliane Rasoli a témoigné à Nice et devant les salariés de la MDPH du Var pour parler des difficultés des aidants à accompagner des personnes en situation de handicap et valoriser l'importance des besoins matériels et financiers nécessaires.

→ **Ateliers astuces d'ergothérapie : « se faciliter la vie au quotidien »**

La Délégation a organisé **2 ateliers, les jeudis 10 et 24 avril 2014**, pour découvrir les astuces qui facilitent la vie au quotidien (de la toilette du matin au coucher). 4 ergothérapeutes de l'Institut de Formation Public Varois des Professions de Santé (IFPVPS) de Hyères ont présenté à 10 personnes un ensemble de matériels adaptés et expliqué comment bénéficier d'aide pour les obtenir. Les techniques de relevés de chute ont été abordées.

→ **Vie affective et sexuelle**

■ **Le groupe de parole « Vie affective et sexuelle »**

Au premier semestre 2014, Astrid Simoneau-Planes, bénévole, a animé un groupe de parole mixte avec le planning familial. Ce groupe était composé d'une dizaine de personnes. Divers sujets ont été abordés : le corps différent, apprendre à s'aimer, l'estime de soi, la séduction, la vie amoureuse, l'accompagnement sexuel ou l'assistance sexuelle,...

■ **« Déshabill'émoi » : un projet pour faire rimer féminité et handicap !**

Au mois d'octobre 2014, la délégation a lancé un nouveau projet autour du thème de la vie affective et sexuelle. Au regard des besoins exprimés, le projet « **Déshabill'émoi** » s'adresse spécifiquement aux femmes en situation de handicap.



À ce jour, le projet est en cours de réalisation avec un groupe constitué de **10 femmes**. Il propose un **travail autour de la confiance et de l'estime de soi** par le biais d'ateliers d'expression, de groupes d'échange et d'information, de séances de bien-être et beauté, d'ateliers ludiques...

Afin de leur permettre d'être pleinement actrices, une **exposition photos itinérante**, dont les participantes seront les modèles, achèvera ce projet à partir du mois d'octobre 2015.

« Déshabill'émoi » a eu le soutien de la MASFIP, qui a décerné à la délégation le **1^{er} Prix de la Solidarité** pour ce projet, ainsi que de la Fondation de France, qui a octroyé une subvention pour aider à sa mise en œuvre.

ACTIONS DE COMMUNICATION ET RESSOURCES

✚ Les actions ressources de l'année

Calendrier 2015 (en vente en 2014)

En octobre 2014, la 2^{ème} édition du calendrier a été éditée : **« Du pareil au même... Nos différences sont une richesse ! »**.

Grâce à la vente d'encarts publicitaires à plusieurs partenaires financiers, cette action a été un succès et a permis de récolter **plus de 1500 €**.



Vide-grenier du 5 octobre 2014



Le 5 octobre 2014, un vide-grenier a été organisé pour la première fois avec le concours de la mairie du Pradet et l'implication de Francine Cardona-Bellec, bénévole de l'APF.

L'objectif était de récolter des fonds afin de soutenir nos actions auprès des personnes en situation de handicap moteur.

Le prix de l'emplacement, fixé à 10 €, a directement été reversé à notre délégation. **Une cinquantaine d'exposants** ont donc permis à la délégation de récolter **près de 540 €**.

Opération HandiDon d'octobre à décembre 2014

L'APF a lancé en octobre 2014 un **grand jeu national solidaire : HandiDon**. Cette opération repose sur la vente de tickets-dons permettant aux participants de remporter de nombreux lots. Un grand week-end de collecte « Tous ensemble ! » a réuni des adhérents, bénévoles et salariés de l'APF dans la rue à Toulon, La Seyne-sur-Mer et Six-Fours-les-Plages, les 18 et 19 octobre 2014. Des bénévoles ont pu tenir des stands de vente dans le magasin Conforama, partenaire national de l'opération.

Nous avons également pu compter sur la mobilisation des établissements et services APF du département pour la vente des tickets-dons.

Grâce à cette mobilisation, nous avons pu récolter **plus de 9000 €**.



Tournoi de Futsal du 20 décembre 2014



Samedi 20 décembre 2014, le Stade Olympique Londaïs (club de football) et le District du Var (FFF) ont organisé un tournoi de futsal pour aider au financement du groupe de parole Sclérose en Plaques APF du Var.

Avec le concours de Martine Appolinaire, référente du groupe SEP, qui a fait le lien, **plus**

de 1000 € ont été récoltés. **Environ 260 enfants** avec leurs familles et de nombreux bénévoles ont activement participé à cet événement.

Subventions

Dans le cadre du projet autour de la vie affective et sexuelle « Déshabill'émou », la Délégation du Var a obtenu le 1^{er} prix de la solidarité, décerné par la MASFIP : le projet a ainsi obtenu un **soutien de 6000 €**.

De même, la Fondation de France lui a attribué une **subvention de 2800 €**.

✚ Pour communiquer !

Face au Mistral

Nous éditons un **bulletin trimestriel départemental**, le « **Face au Mistral** ».

Celui-ci reprend l'actualité nationale liée au handicap... Il est également le moyen d'informer les adhérents sur les actions de la délégation et les projets à venir.

Avant tout, il permet d'abord d'être un lien entre les adhérents. Il permet également aux partenaires de mieux nous connaître.

Les autres moyens de communication...

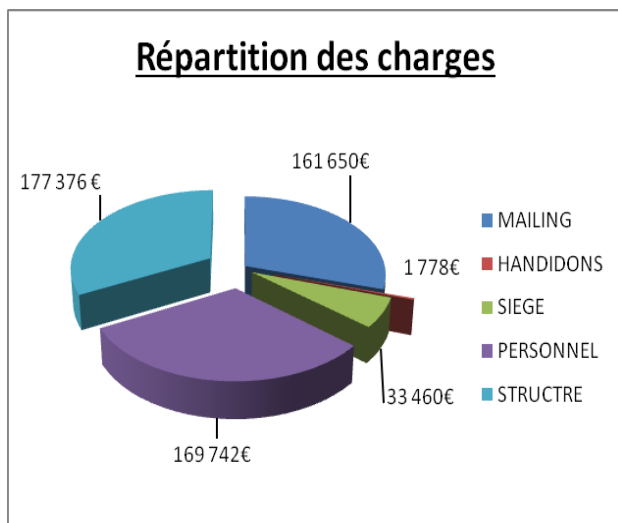
La délégation est aussi présente sur Internet...

Rendez-vous sur le blog : dd83.blogs.apf.asso.fr

et sur la page www.facebook.com/apf.delegationduvar

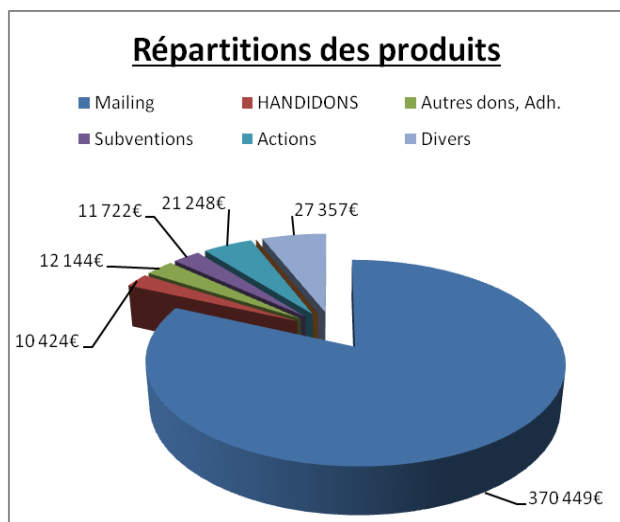


RAPPORT FINANCIER DE LA DÉLÉGATION



Les charges :

- **Les frais de mailing** représentent 29.71% des charges de la Délégation.
- **Les frais du personnel** sont en diminution de 12.7% par rapport à 2013.
- **Les charges de la structure** sont de 32.61% pour cette année. Ils incluent les dépenses de fonctionnement de la Délégation (assurances des véhicules, entretiens du bâtiment, brochures, dépliants, ...) ainsi que l'abondement à la solidarité des Délégations Départementales.



Les produits :

- **Les Mailings** (appels à dons) constituent 81.71% de nos produits. Une baisse de près de 15 000€ par rapport au compte annuel de 2013.
- **Lors de l'Opération HandiDon** nous avons récoltés 10 424€.
- Pas de **legs des testateurs** pour cette année.
- En termes **d'investissements** en 2014 : Acquisition d'un ordinateur. Nous avons dû faire des réparations sur notre véhicule Master non prévus au budget.

BILAN DE L'ANNÉE :

Pour cette année, nous présentons un déficit de 90 662€ (453 201€ de produits – 543 863€ de charges).

Cela s'explique par une baisse des produits de mailings et le fait de n'avoir reçu aucun legs. De plus, nous avons dû verser en interne un abondement à la solidarité des Délégations Départementales de 71 056€. Cela a largement accru nos charges de structure et a bien sûr eu un impact fort sur le résultat de l'année.

LES STRUCTURES APF DANS LE VAR

LE COMPLEXE DE DRAGUIGNAN : FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ (FAM), MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE (MAS), FOYER OCCUPATIONNEL (FO)

Pour qui ?	Personnes atteintes de déficience motrice, dont le handicap est lourd et de ce fait rend particulièrement risquée la vie à domicile. Ce handicap est associé à des difficultés psychosociales importantes. Personnes atteintes de traumatisme crânien retournées dans leurs familles et en difficulté dans ce mode de vie.
Missions	FAM/ MAS: structures associant l'hébergement, les activités et les soins réguliers et coordonnés FO : Structure d'accueil et d'hébergement d'adultes avec activités occupationnelles 9 places sont destinées aux personnes atteintes de déficience motrice ayant besoin de soins en MAS à titre permanent et une place en accueil temporaire ; 18 places sont destinées aux personnes atteintes de traumatisme crânien en FAM dont une place en accueil temporaire ; 9 places sont destinées aux personnes atteintes de déficience motrice ayant peu besoin de soins en FO en accueil permanent et une place en accueil temporaire ; 3 places sont réservées à l'accueil de jour.
Modalités d'admission	Commission d'admission de la structure. Notification d'orientation de la MDPH.
Moyens	Une équipe pluridisciplinaire de 47 emplois à temps plein se réunit autour de 4 pôles : services généraux, administratifs, animation et vie sociale, soins.

LE FOYER OCCUPATIONNEL L'ÉCLIPSE DE LA GARDE

Pour qui ?	8 personnes adultes en situation de handicap psychique stabilisé. Dans les candidatures, priorité est donnée à des personnes qui secondairement à leur handicap psychique présenteraient une déficience motrice.
Missions	La mission de l'établissement est de proposer un lieu de vie (non un lieu de soins) et un accompagnement personnalisé aux personnes accompagnées. Nos actions, élaborées, programmées en équipe pour un temps donné sont déclinées à travers le projet personnalisé de chaque résidant et bien sur avec sa collaboration active Elles ont pour objectifs de : permettre à chaque personne accueillie d'être le plus autonome possible dans les actes de la vie quotidienne, favoriser l'épanouissement personnel au travers d'actions et de prises en charges collectives ou individuelles, maintenir, ou développer selon les potentialités individuelles, les capacités physiques, cognitives et psychologiques.
Modalités d'admission	Notification d'orientation de la MDPH. Commission d'admission
Moyens	Chaque résidant dispose d'un espace privatif. (chambre individuelle avec sanitaire). Il y a également des espaces collectifs dont une salle d'activités. Les repas sont pris en commun. L'Equipe pluri disciplinaire est composée de 6.96 Equivalent Temps Pleins répartis comme suit : Direction, chef de service, infirmière, Moniteurs éducateurs, AMP, service administratif et logistique.

LES APPARTEMENTS DE PRÉPARATION ET D'ENTRAÎNEMENT À L'AUTONOMIE DE LA GARDE (APEA)

Pour qui ?	Personnes en situation de handicap moteur avec ou sans handicap associé de dix-huit à trente ans. Possibilité de dérogation au-delà. Demande en cours auprès du Conseil Général du Var pour demander la suppression de cette barrière d'âge.
Missions	Permettre aux résidents, pendant la durée du séjour dans la structure (trois ans maximum) d'acquérir le maximum d'autonomie et de responsabilité dans tous les domaines de la vie quotidienne afin d'atteindre leur objectif qui est pour la majorité d'entre eux, à la sortie des APEA, de vivre à domicile dans les meilleures conditions possibles.
Modalités d'admission	Commission d'admission de la structure. Notification d'orientation de la MDPH. Prise en charge des frais d'hébergement par l'Aide Sociale du Département d'origine.
Moyens	Quinze appartements individuels (T1 ou T2) disséminés dans une résidence de 68 logements. L'Equipe pluridisciplinaire assurant quotidiennement l'accompagnement des résidents dans leur apprentissage à l'autonomie est composée de 11.5 Equivalent Temps Pleins et est répartie comme suit : Educateurs spécialisés, Auxiliaires de vie (agents de soins) et gouvernante, Assistante sociale, Psychologue, Direction, service administratif et logistique. Durant leur séjour, les résidents disposent en totalité de leurs revenus (en grande majorité AAH), reversent au Conseil Général 90% de leur prestation aide humaine (PCH ou ACTP) et financent eux-mêmes leurs charges quotidiennes (loyer, alimentation, Edf, téléphone, loisirs, etc.).

LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE DE LA GARDE (SAVS)

Pour qui ?	Personnes en situation de handicap moteur avec ou sans handicap associé à partir de vingt ans vivant à domicile sur la zone géographique Toulon Provence Méditerranée.
Missions	Permettre aux personnes qui en font la demande de bénéficier d'un accompagnement leur permettant de poursuivre, de maintenir, ou de mettre en place une vie à domicile avec le maximum d'autonomie possible et dans les meilleures conditions possibles. Le service intervient dans les domaines suivants : Accès aux droits, informations législatives et autres ; Choix et acquisition d'aides techniques personnalisées ; Mise en place d'aides humaines ; Maintien et /ou développement de la vie sociale.
Modalités d'admission	Notification d'orientation de la MDPH. Commission d'admission
Moyens	Pour 75 places , dont cinq places d'accueil séquentiel, l'équipe pluridisciplinaire de 6.25 équivalents temps pleins se compose de : Direction, Chef de service, Assistants sociaux, Ergothérapeute, animateur social, Service administratif.

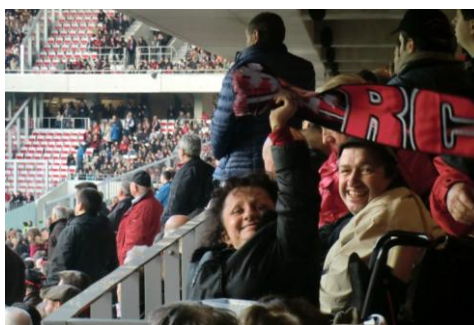
LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-SOCIAL POUR ADULTES HANDICAPÉS DE LA GARDE (SAMSAH)

Pour qui ?	Personnes en situation de handicap moteur avec ou sans handicap associé à partir de vingt ans vivant à domicile sur la zone géographique Est de Toulon Provence Méditerranée.
Missions	Le SAMSAH a pour vocation, dans le cadre d'un accompagnement médico-social adapté comportant des prestations de soins, de contribuer à la réalisation du projet de vie des personnes handicapées, en favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité » - décret du 11 Mars 2005.
Modalités d'admission	Notification d'orientation de la MDPH. Commission d'admission de la structure.
Moyens	Pour 25 places , une équipe pluridisciplinaire coordonnée unique, à la fois médicale, paramédicale et socio-éducative, réalise un accompagnement thérapeutique et un accompagnement social tant à domicile qu'en milieu ouvert. La spécificité du service est la mise à disposition par le centre de Rééducation Fonctionnelle Pierre Chevalier à Hyères de toute l'équipe médicale et paramédicale. Ce véritable partenariat entre le milieu hospitalier et le secteur médico-social est au service de la réponse la plus adaptée et la plus pertinente possible au service des usagers. L'équipe composée de 10.7 équivalents Temps Plein est répartie comme suit : Direction, chef de service, assistante sociale, animatrice sociale, service administratif, infirmière coordinatrice, aides-soignants... Équipe médicale et paramédicale mise à disposition par la MGEN : médecin de PMR, ergothérapeute, orthophoniste, kinésithérapeute, psychologue, neuropsychologue.

QUELQUES SORTIES DE L'ANNÉE 2014 EN IMAGES



MUCEM, Marseille – 12 septembre 2014



Match de rugby, Nice – 11 janvier 2014



Restaurant Le Tocco, Hyères – 7 juillet



Bowling, La Garde – 28 mars 2014



Bowling, La Garde – 3 mars 2014



Ferme de Beaugensiers, Belgentier
17 avril 2014



Ferme de Beaugensiers, Belgentier
17 avril 2014



Ferme de Beaugensiers, Belgentier
17 avril 2014



Voile au Large, Hyères – 9 septembre 2014



Île des Embiez, Six-Fours – 28 septembre 2014

QUELQUES SORTIES DE L'ANNÉE 2014 EN IMAGES (SUITE)



Renée Sabran, Hyères – 12 juin 2014



Renée Sabran, Hyères
12 juillet 2014



Renée Sabran, Hyères – 12 juin 2014



Renée Sabran, Hyères – 16 septembre 2014



Renée Sabran, Hyères – 12 juin 2014



Châteauvallon, Ollioules
27 juin 2014



Île des Embiez, Six-Fours
28 septembre 2014



Fête de la musique, Toulon
21 juin 2014



Zoo de Bandol – 25 août 2014



Zoo de Bandol – 25 août 2014

ENSEMBLE CONTINUONS A BOUGER LES LIGNES !



Où nous trouver ?

■ Délégation Départementale du Var

58, rue Antoine Fourcroy – 83 130 La Garde

Tél : 04 98 01 30 50 / Fax : 04 98 01 30 51 / Courriel : dd.83@apf.asso.fr

■ Service d'Accompagnement à la Vie Sociale – SAVS

■ Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés – SAMSAH

58, rue Antoine Fourcroy – 83 130 La Garde

Tél : 04 98 01 30 40 / Fax : 04 98 01 30 41 / Courriel : savs.lagarde@apf.asso.fr
samsah.lagarde@apf.asso.fr

■ Appartements de Préparation et d'Entraînement à l'Autonomie - APEA

Les Campanules D - 2, rue Commandant l'Herminier – 83 130 La Garde

Tél : 04 94 08 00 31 / Fax : 04 94 08 80 01 / Courriel : apea.lagarde@apf.asso.fr

■ Foyer l'Éclipse

L'Éclipse A - 254, avenue Auguste Renoir – 83 130 La Garde

Tél : 04 98 01 63 40 / Fax : 04 98 01 63 41 / Courriel : foyer.lagarde@apf.asso.fr

■ Maison d'Accueil Spécialisée – MAS

■ Foyer d'Accueil Médicalisé – FAM

■ Foyer Occupationnel – FO

Complexe APF - Résidence le Petit Plan – 99, allée Jean Zay – 83 300 Draguignan

Tél : 04 94 39 43 50 / Fax : 04 94 39 43 59 / Courriel : fam.draguignan@apf.asso.fr